

Guide de l'utilisateur Ecaro

Contenu

1.	Introduction	3
2.	Comment accéder au service en ligne ?	4
3.	Écran de sélection	5
	Écran de sélection employeur	5
	Écran de sélection mandataire	5
	Options, champs et boutons.....	6
	Barre supérieure bleue	6
	Aperçu des champs à remplir	6
4.	Résultat de la recherche	8
	Explication supplémentaire	8
	Icônes et symboles à l'écran	8
	Information à l'écran	9
	Exemple d'un écran de détail	10
5.	Explication des messages d'erreur	17
	Écran de sélection	17
	Écran de résultat	18
	Annexe 1 : Date début droit	19

1. Introduction

La déclaration trimestrielle d'un employeur peut contenir des réductions de cotisation pouvant être demandées par l'employeur ou son mandataire. Pour un certain nombre de ces réductions, l'employé doit satisfaire à certaines conditions. Selon la situation, l'ONEM, le FOREM, le VDAB ou ACTIRIS dispose de cette information. L'ONSS reçoit l'information sous forme électronique de ces institutions et l'utilise lors du contrôle des déclarations et/ou des déclarations de modifications qui ont été introduites.

L'objectif du service en ligne Ecaro est de mettre également ces données à la disposition des employeurs et de leurs mandataires.

Ecaro offre les possibilités suivantes :

- avant l'envoi d'une déclaration trimestrielle, permet de vérifier s'il existe un **droit possible de réduction de cotisation** particulière pour un employé ;
- permet de comprendre **pourquoi le système de contrôle de l'ONSS communique certaines erreurs** voire annule la réduction de cotisation demandée.

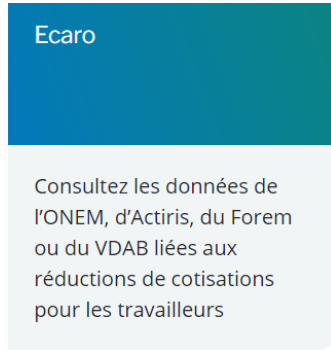
Le groupe d'utilisateurs cible pour ce service en ligne est composé de :

- employeurs, secrétariats sociaux et prestataires de services ;
- inspecteurs et fonctionnaires de l'ONSS, de l'ONEM et des institutions régionales concernées.

2. Comment accéder au service en ligne ?

Pour consulter Ecaro, vous devez **être connecté** au portail.

- Vous êtes déjà connecté ? Cliquez sur le bouton 'Consulter Ecaro' pour avoir un accès direct au service en ligne.
- Vous n'êtes pas encore connecté ? Cliquez sur le bouton 'Consulter Ecaro' et connectez-vous avec une clé numérique.



The screenshot shows the 'Sécurité Sociale Entreprise' website. The top navigation bar includes links for 'ENTREPRISE', 'FRANÇAIS', and 'À PROPOS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE'. On the right, there are links for 'Se connecter', 'e-Box Enterprise', and '.be'. The main header features the 'Sécurité Sociale Entreprise' logo and a navigation menu with 'ACCUEIL', 'SERVICES EN LIGNE' (highlighted), 'THÈMES', 'SUPPORT', and 'CONTACT'. A search icon is also present. The main content area has a large teal banner with 'Ecaro' in white. Below the banner, text explains that employers must declare salary and working time data quarterly via DmFA (Déclaration multifonctionnelle / multifunctionele Aangifte). It notes that these declarations can contain reductions of contributions, which are controlled by the ONSS based on data transmitted by ONEM, Forem, Actiris, or VDAB. The Ecaro online service is described as a tool for employers and their mandataries to consult this data. A list of features is provided: verifying potential contribution reductions before filing and understanding why the ONSS system has signaled certain errors. On the right sidebar, there is a section for 'SERVICE EN LIGNE' with a link to the 'Manuel : Guide de l'utilisateur Ecaro' and a prominent blue button labeled 'Consulter Ecaro' with a lock icon. Below this is a 'BIBLIOTHÈQUE TECHNIQUE' section with a link to 'Accédez à la TechLib'. Further down is a 'UNE QUESTION ?' section with a 'Contactez-nous' link, and a 'VIE PRIVÉE' section with a link to 'Plus d'informations sur le traitement des données personnelles sur le site de l'ONEM'.

3. Écran de sélection

L'écran de sélection diffère selon que vous vous soyez enregistré comme employeur ou comme mandataire.

Écran de sélection employeur

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro

Identifié comme

Ecaro - Sélection

Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".
(Dernière adaptation du fichier au 21/12/2006).

Numéro d'immatriculation	055099879	(xxxxxxxx)
Numéro d'entreprise	405440006	(xxxxxxxx)
NISS		(xxxxxxxxxx)
Date début droit		(jj/mm/aaaa)

Rechercher Effacer

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 2.3.16-SNAPSHOT

Votre numéro d'immatriculation et votre numéro d'entreprise sont déjà remplis. Il n'est pas possible de les modifier.

Écran de sélection mandataire

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro

Identifié comme

Ecaro - Sélection

Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".
(Dernière adaptation du fichier au 21/12/2006).

Numéro d'immatriculation		(xxxxxxxx)
Numéro d'entreprise		(xxxxxxxx)
NISS		(xxxxxxxxxx)
Date début droit		(jj/mm/aaaa)
Trimestre		(aaaat - exemple: 20063)

Rechercher Effacer

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 2.3.16-SNAPSHOT

Le numéro d'immatriculation et/ou le numéro d'entreprise de l'employeur doivent encore être saisis. Vous bénéficiez uniquement d'un accès pour les employeurs pour lesquels vous disposez du mandat nécessaire.

Options, champs et boutons

Barre supérieure bleue

En haut à droite sur cette barre, vous trouverez quelques options générales.

- **FR NL DE**
Change la langue du service en ligne. La langue active est surlignée.
- **Aide**
Ouvre le manuel d'utilisation.
- **Quittez Ecaro** 
Ferme le service en ligne.

Aperçu des champs à remplir

- **Numéro d'immatriculation**
Numéro d'identification de l'employeur auprès de l'ONSS, également appelé matricule. Pour les employeurs déjà déclarés, ils sont automatiquement remplis. Les mandataires doivent les saisir eux-mêmes. Le système vérifie alors s'ils disposent des compétences nécessaires pour pouvoir consulter les données. Ce champ ne doit pas obligatoirement être rempli, des recherches pouvant être effectuées sur la base du numéro d'entreprise (voir ci-dessous).
Format autorisé (N = numérique) : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N, 4N-2N
- **Numéro d'entreprise**
Numéro attribué à toutes les entreprises via la Banque Carrefour des entreprises, également appelé numéro BCE. Les mêmes principes s'appliquent que pour le numéro d'immatriculation. Il n'est pas indispensable de remplir ces deux champs, un seul numéro suffit (les deux peuvent être cependant remplis).
Format autorisé (N = numérique) : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N, 10N
- **NISS**
Numéro d'identification auprès de la sécurité sociale de l'employé pour qui l'on souhaite consulter les données.
Format autorisé (N = numérique) : 11N, 6N-3N-2N
- **Date début droit**
Date d'entrée en service de l'employé concerné ou date à laquelle il ouvre le droit à une certaine déduction. Cette date est également utilisée afin de vérifier si l'utilisateur dispose de suffisamment de droits pour pouvoir consulter les données.
Format autorisé : JJ/MM/AAAA, JJMMAAAA

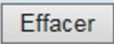
Pour obtenir une explication plus détaillée selon le type de déductions, voir l'annexe 1 de ce manuel.

- **Trimestre**

Trimestre pour lequel l'on souhaite vérifier le droit à la déduction.

Format autorisé : AAAAT, AAAA/T

Boutons de commande

-  Permet d'obtenir le résultat de la recherche d'après les critères introduits.
-  Efface tous les critères introduits. Vous pouvez ainsi lancer une nouvelle recherche.

4. Résultat de la recherche

La recherche dans Ecaro affiche les données retrouvées dans la banque de données. Les données affichées sont limitées selon les compétences du demandeur.

Voici un exemple d'écran de résultat :

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro

Identifié comme

Ecaro - Aperçu

Vous trouvez ici un aperçu des données disponibles pour le travailleur concerné sur la base des critères introduits. Cliquez sur "+" pour obtenir plus d'informations.

NISS	84
Nom	CESAR
Date début droit	

Nouvelle Recherche

+ Ouvrir tout

Type de déduction	FORMATEURS RESTRUCTURATION
Date de dernière modification de la source authentique	08/02/2007
+ Date disponible pour l'ONSS	20/01/2010

Type de déduction	DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE
Date de dernière modification de la source authentique	09/02/2007
+ Date disponible pour l'ONSS	20/01/2010

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 2.3.16-SNAPSHOT

Explication supplémentaire

Icônes et symboles à l'écran

-  Imprime la page de résultats affichée, sur votre propre imprimante.
-  Télécharge le fichier en PDF, avec les données de la page de résultats. Vous pouvez ensuite l'imprimer ou le sauvegarder sur votre propre ordinateur.
-  Permet de retourner vers l'écran de sélection. Vous pouvez ainsi lancer une nouvelle recherche.

-  Seulement une partie de l'information est montrée. En cliquant dessus, l'information cachée sera affichée.
-  Ouvrir tout
Plusieurs données sont disponibles selon les critères introduits. Cliquez dessus pour voir toutes les données.
-  Permet de cacher les données sous-jacentes.
-  Fermer tout
Si plusieurs données sont disponibles, permet de cacher la plupart des données sous-jacentes.

Information à l'écran

NISS	88xxxxxxxx	Nouvelle Recherche
Nom	Bobby Robertson	
Date début droit	12/09/2006	

Tout en haut de l'écran, les principaux critères de recherche sont affichés.

- **NISS**
NISS de la personne pour laquelle vous demandez la consultation.
- **Nom**
Nom de la personne tel qu'il est connu dans le fichier du personnel.
- **Date début droit**
Date indiquée dans l'écran de sélection.

Exemple d'un écran de détail

Voici un exemple de données ONEM, LE FOREM, VDAB ou ACTIRIS disponibles ; toutes les zones ne sont pas remplies pour chaque réduction possible.

Type de déduction	FORMATEURS RESTRUCTURATION
Date de dernière modification de la source authentique	08/02/2007
 Date disponible pour l'ONSS	20/01/2010

Source authentique : ONEM

Code(s) du document délivré :

Code(s) déduction principal : 3612

Autre(s) code(s) déduction :

Date de début de validité :

Date de fin de validité :

Date de la carte emploi :

Date délivrance carte emploi :

Niveau d'études :

Origine étrangère :

Handicapé :

Date de début de la déduction : 30/06/2009

Date de fin de la déduction : 31/12/2009

Date d'engagement : 03/03/2010

Numéro d'immatriculation : 184135972

Numéro d'entreprise :

- **Type de déduction**
Type de déduction pour laquelle la personne concernée entre en ligne de compte, d'après les données fournies.
- **Date de dernière modification source authentique**
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS.
- **Source authentique**
Institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) du document délivré**
Code(s) possible(s) mentionné(s) sur les documents transmis par l'institution compétente à l'employé éventuel.

- **Code(s) déduction principal**

Code(s) utilisé(s) dans la déclaration trimestrielle et qui, en principe, donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.

- **Autre(s) code(s) déduction**

Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.

- **Date de début de validité - Date de fin de validité**

Indique pendant quelle période l'employé doit être engagé afin de pouvoir bénéficier de la déduction mentionnée sur la carte délivrée par l'institution compétente. Pour les cartes premier emploi, il est possible que l'embauche se soit effectuée avant la date de début de la période de validité.

- **Date de la carte de travail**

Date à laquelle l'institution compétente a délivré une carte emploi à la personne concernée.

- **Date délivrance carte Start**

Date à laquelle l'institution compétente a délivré une carte premier emploi à la personne concernée.

- **Niveau d'études**

Niveau de qualification, en combinaison avec une carte (premier) emploi. Les valeurs possibles sont 'moyennement qualifié', 'peu qualifié' ou 'très peu qualifié' (à définir par l'institution compétente).

- **Origine étrangère**

Indique si la personne concernée relève de la définition 'origine étrangère' (à définir par l'institution compétente).

- **Handicapé**

Indique si la personne concernée relève de la définition 'handicapé' (à définir par l'institution compétente).

- **Date de début de la déduction**

Pour certaines déductions, date à laquelle, selon l'institution compétente, le droit à la déduction est ouvert.

- **Date de fin de la déduction**
Pour ces mêmes déductions, date à laquelle, selon l'institution compétente, le droit à la déduction est terminé.
- **Date d'engagement**
Date d'engagement telle qu'elle a été transmise à l'institution compétente. A son importance pour un nombre réduit de déductions.
- **Numéro d'immatriculation et/ou Numéro d'entreprise**
Voir plus haut. En cas de restructuration, il ne s'agit pas du numéro de l'employeur qui engage, mais de celui qui a licencié.

Exemple de données VDAB disponibles pour les jeunes.

<i>Type de déduction</i>	JEUNES
<i>Date de dernière modification de la source authentique</i>	23/06/2016
 <i>Date disponible pour l'ONSS</i>	16/02/2017

Source authentique : VDAB
 Code(s) déduction principal : 6300
 Autre(s) code(s) déduction :
 Niveau d'études : Peu qualifié
 Date de début : 02/07/2016
 Date de fin :
 Date de début sans portfolio : 30/12/1991
 Date de fin sans portfolio : 22/06/2016

- **Type de déduction**
Type de déduction pour laquelle la personne concernée entre en ligne de compte, d'après les données fournies.
- **Date de dernière modification source authentique**
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS.
- **Source authentique**
Institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**

Code(s) utilisé(s) dans la déclaration trimestrielle et qui, en principe, donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.

- **Autre(s) code(s) déduction**

Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.

- **Niveau d'études**

Les valeurs possibles sont 'moyennement qualifié' ou 'peu qualifié'.

- **Date de début**

Date de début de la période de qualification ou date à partir de laquelle, pour cette qualification, le jeune a fait son portfolio.

- **Date de fin**

Date de fin de la période de qualification.

- **Date de début sans portfolio**

Date de début pro-forma de la période de qualification sans portfolio.

- **Date de fin sans portfolio**

Date de fin pro-forma de la période de qualification sans portfolio.

Exemple de données VDAB disponibles pour les âgés.

Type de déduction	AGES
Date de dernière modification de la source authentique	02/07/2016
 Date disponible pour l'ONSS	16/02/2017

Source authentique : VDAB
Code(s) déduction principal : 6321
Autre(s) code(s) déduction :
Date de début : 02/07/2016

- **Type de déduction**
Montre pour quelle sorte de réduction l'intéressé entre en ligne de compte selon les données transmises.
- **Date de dernière modification source authentique**
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS.
- **Source authentique**
C'est l'institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**
Ici sont indiqués les codes utilisés dans la déclaration trimestrielle et qui en principe donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.
- **Date de début**
C'est la date d'engagement du travailleur âgé.

Exemple de données VDAB pour les personnes sans expérience professionnelle récente et durable

Type de déduction	SANS EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
Date de dernière modification de la source authentique	04/07/2023
 Date disponible pour l'ONSS	06/07/2023

Source authentique : VDAB
Code(s) déduction principal : 6340
Autre(s) code(s) déduction :
Date de début : 01/10/2023

- **Type de déduction**
Type de déduction pour laquelle la personne concernée entre en ligne de compte, d'après les données fournies.
- **Date de dernière modification source authentique**
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS.
- **Source authentique**
Institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**
Code(s) utilisé(s) dans la déclaration trimestrielle et qui, en principe, donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.
- **Date de début**
Pour certaines déductions, date à laquelle, selon l'institution compétente, le droit à la déduction est ouvert.

Exemple de données FOREM pour les âgés

	Type de déduction	AGES
	Date disponible pour l'ONSS	25/08/2023
Source authentique : Forem Code(s) déduction principal : 8321 Autre(s) code(s) déduction :		

- **Type de déduction**
Type de déduction pour laquelle la personne concernée entre en ligne de compte, d'après les données fournies.
- **Date disponible pour l'ONSS**
Date à laquelle les données sont consultées.
- **Source authentique**
Institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**
Code(s) utilisé(s) dans la déclaration trimestrielle et qui, en principe, donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.

5. Explication des messages d'erreur

Écran de sélection

- **« Numéro d'immatriculation invalide (permis : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N ou 4N-2N). Exemple : 4360047 ou 1065-05 »**
Indique que le format du numéro d'immatriculation saisi est invalide.
- **« Numéro unique d'entreprise invalide (permis : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N ou 10N). Exemple : 222.548.583 ou 266385754 »**
Indique que le format du numéro d'entreprise saisi est invalide.
- **« NISS invalide (permis : 11N ou 6N-3N-2N). Exemple : 69120618603 ou 691206-186-03 »**
Indique que le format du NISS saisi est invalide.
- **« Date invalide (permis : jj/mm/aaaa ou jjmmaaaa) »**
Indique que la date saisie sous 'Date début droit' est invalide.
- **« Trimestre de début invalide (permis : aaaat ou aaaa/t) »**
Indique que le format du trimestre saisi est invalide.
- **« Nombre de contrôle erroné »**
Indique que le nombre de contrôle du NISS saisi est incorrect.
- **« Le numéro d'immatriculation ou le numéro d'entreprise doit être saisi »**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ 'Numéro d'immatriculation' ou le champ 'Numéro d'entreprise'. L'un des deux champs doit être rempli.
- **« Le NISS doit être rempli »**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ 'NISS'.
- **« La date doit être remplie »**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ 'Date début droit'.
- **« Le Trimestre doit être rempli »**
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ 'Trimestre'.
- **« Le numéro d'immatriculation ONSS et le numéro d'entreprise ne font pas référence au même employeur »**
Indique que le numéro d'immatriculation et le numéro d'entreprise saisis par l'utilisateur ne correspondent pas.

- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur »**
Indique que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur lié au numéro d'immatriculation ou au numéro d'entreprise qu'il a introduit.
- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur pour ce trimestre »**
Indique que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur et le trimestre qu'il a introduits.
- **« Aucune relation de travail trouvée entre l'employeur et le NISS au moment de la "Date" »**
Pour avoir accès aux données d'une certaine personne, l'employeur ou l'employeur pour lequel le mandataire effectue la recherche doit avoir une relation de travail avec la dite personne à la date introduite dans l'écran de sélection. Ce message vous informe que ce n'est pas le cas.
- **« Aucune donnée présente pour ce NISS »**
Indique qu'aucune donnée n'est présente dans la banque de données pour la personne recherchée.
- **« Vous ne disposez pas de droit sur les données pour ces critères de sélection »**
Indique qu'il existe des données dans la banque de données pour la personne recherchée, mais qu'aucune ne répond aux critères de recherche introduits.
- **« Vous n'avez pas accès au fichier du personnel »**
Indique que l'utilisateur n'a pas accès au fichier du personnel.

Écran de résultat

- **« Pas trouvé ».**
Peut se trouver dans le champ 'Nom' et indique que le nom de la personne n'a pas été retrouvé dans le fichier du personnel.

Annexe 1 : Date début droit

Comme 'Date début droit', on demande en principe la date apparaissant dans la déclaration trimestrielle dans la **zone 00090*** (Date de début du droit à la déduction), **pour autant qu'il ait été obligatoire de la remplir dans la déclaration trimestrielle.**

Il s'agit de la date d'engagement de l'employé concerné ou de la date à laquelle l'employeur ouvre le droit potentiel à la déduction.

Attention :

- Pour les codes de déduction 3410, 3411, 3412, 3414, 3415, 6030, 7030, 8030, 6031, 7031, 8031, 6032, 7032 et 8032 (groupe cible jeunes travailleurs), la date de la **toute première** entrée en service chez l'employeur est demandée dans la DmfA dans la zone 00090, sans tenir compte des éventuelles périodes comme job étudiant (déclaration avec cotisation de solidarité). C'est cette date qui doit être remplie dans Ecaro.
- Pour le code de déduction 0601 (groupe cible restructuration - cotisation personnelle), la date de la première entrée en service pendant la période de validité de la carte de réduction restructurations est demandée dans la zone 00090 de la déclaration trimestrielle, en dépit du fait que cette première entrée en service se soit faite chez un ancien employeur. Comme dans un tel cas aucune relation de travail ne sera trouvée pour cette date dans le fichier du personnel entre l'employeur et l'employé pour lequel la consultation est faite, il faut introduire dans Ecaro la date d'entrée en service chez ce dernier employeur.

Dans Ecaro, la date d'engagement dans le cadre de la mesure en question doit être indiquée comme « date début droit ».

* Dans le service en ligne, la zone « 00090 » est indiquée avec la description « Date début du droit ».